

fans doute, son intention est qu'ils soient rétablis, ) & faire payer\* le vingtième denier sur tous les biens sans aucune exception dans toute l'étendue du Royaume; laquelle taxe il sera permis de payer en Billets de l'Etat, & autres Papiers Royaux tant qu'ils subsisteront.

*Esperance  
d'un accom-  
modement  
touchant la  
Constitu-  
tion.*

VI. Son Altesse Royale Mr. le Duc Regent redouble de plus en plus ses soins & son attention pour faire terminer les contestations qui se sont élevées au sujet de la Constitution *Unigenitus*, malgré les obstacles qu'il s'emb'e qu'on affecte d'y apporter de toutes parts; le St. Pere même paroît à ce sujet rempli de zèle, & de bonne volonté, ainsi on espere que cette grande affaire pourra être ajustée à l'amiable. En attendant l'effet de ces heureuses dispositions, & pour tâcher d'arrêter le cours du feu de la division qui s'est repandu pretque dans tout le Royaume; on a envoyé par ordre de ce Prince des Lettres Circulaires à tous les Cardinaux, Archevêques, & Evêques, avec défense de plus inquieter par leurs Mandemens les Ecclesiastiques qui leur sont soumis; il a fait aussi rester les Prelats qui étoient à la suite de la Cour, \* & qui se dispoient à retourner dans leurs Dioceses, dans l'esperance qu'ils feront témoins de l'accommodement qui est prêt à se faire.

Ces prévoyances & ces soins pour le rétablissement de la paix n'empêchent pas qu'il n'y

\* Tous ces Evêques de Cour sont ceux qui ont accepté la Bulle.